



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E93979

VALABLE JUSQU'AU 10/02/2026

ÉDITÉ LE 06/02/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MEAUX

Siret : 529 288 268 00020

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2120567 0

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000021761046204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000021761046204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : PIERLOT PLOMBERIE

2 PLACE DE L'EGLISE  
77510 SABLONNIERES

Téléphone : 01 64 04 97 87

Fax : 09 70 06 68 63

Portable : 06 28 90 10 48

Site Internet : www.pierlot-plomberie.fr

E-mail : pierlot.plomberie@hotmail.fr

Responsabilité légale :

PIERLOT RÉMY GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 16/12/2021           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN  
CARRE HAUSSMANN II  
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE  
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.